

CURSUS - MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Sécurisez vos procédures de marchés publics de travaux

9 JOURS + 2H EN E-LEARNING, 65 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : MCU29

Objectifs de la formation

- Intégrer les changements apportés par évolutions réglementaires liées au nouveau code de la commande publique
- Acquérir une méthodologie de passation des marchés publics de travaux
- Expérimenter les étapes d'un marché de travaux pour identifier les points de vigilance
- Appréhender les marchés spécifiques
- Sécuriser les marchés de travaux par les assurances et garanties

Animée par

- **CABANIEU Jacques**
Ingénieur Général Ponts et Chaussées,
Ancien Secrétaire Général,
MIQCP
- **HOUDAILLE Philippe**
Consultant en Assurance BTP,
PMA CONCEPTS
- **LAROCHE Cyril**
Avocat,
CABINET CYRIL LAROCHE
AVOCATS
- **SERMOT Thomas**
Avocat,
CABINET SERMOT AVOCAT
- **SEVINO Aldo**
Avocat associé,
- **SITRUK Nicole**

Module 1 - 2 jours

Quiz de positionnement au départ de la formation (1h00)

- Évaluer son niveau de connaissances au démarrage du cursus
- Disposer d'un retour personnalisé des résultats avec recommandations pour le parcours

Loi MOP : maîtriser sa codification dans le Livre IV - Partie 2 du Code de la commande publique

Maîtriser le cadre réglementaire de la réalisation des équipements publics

- Articulation de la loi MOP avec les règles de la commande publique et le CCAG PI

Public concernés

- Acheteur public de Travaux ; Maîtrise d'ouvrage public ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Tout professionnel en prise de poste sur des métiers de travaux publics ; Juriste ; Maîtrise d'œuvre

Dates

- Paris
12/04-05/07/2021
08/11-16/12/2021

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les modules des cursus se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Chaque module se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation, sur chaque module, est effectuée en ligne afin de permettre au stagiaire de mesurer sa progression individuelle tout au long du cursus.
- Le cursus est sanctionné par une attestation remise sous réserve de l'obtention du score minimal cumulé de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.
- Une évaluation à froid du cursus sera

Cerner le champ d'application de la loi MOP et ses objectifs

- Maîtres d'ouvrage et opérations concernés
- Qualité au meilleur coût et principes de réalisation des équipements

Connaître les rôles et responsabilités de la maîtrise d'ouvrage

Organisation de la maîtrise d'ouvrage

- Co-maîtrise d'ouvrage, groupement de commande ou transfert de maîtrise d'ouvrage : quand et comment
- Recours au mandat ou à la conduite d'opération
- Appel à l'AMO spécialisé

Recenser les missions de la Maîtrise d'œuvre

- Les différents éléments de mission
- La mission de base en bâtiment

Réussir la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre

- Concours de maîtrise d'œuvre
- Procédures : négociée, adaptée et dialogue compétitif
- Marchés à tranches et accords-cadres
- Avenants et Incidence de travaux supplémentaires

effectuée de façon systématique à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

■ Tarif général _____ 5 900,00 €HT

Module 2 – 2 heures en e-learning

E-LEARNING - Découvrir tous les enjeux juridiques de la Maquette numérique

Définir la place de la maquette numérique dans la relation maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'oeuvre

- Identifier les grandes orientations du plan 2022
- Comprendre ses enjeux économiques, techniques et opérationnels
- Appréhender son traitement dans les marchés publics

Identifier les différents types de responsabilités autour de la maquette numérique

- Définir ses différents usages
- Identifier les rôles des acteurs du processus collaboratif
- Formaliser les responsabilités au sein des contrats

Appréhender la maquette numérique au regard des droits de propriété intellectuelle

- Les types et les règles de protection de propriété intellectuelle
 - Comment en assurer la transférabilité
-

Connaître les conditions d'utilisation des outils logiciels et les limites du système « open source »

Comment protéger les données personnelles

Perspectives et évolutions

Module 3 - 2 jours

Préparer, rédiger et sécuriser vos marchés publics de travaux

Rappel sur l'évolution du droit des marchés publics de travaux : code de la commande publique

Déterminer les modes de passation des marchés de travaux

- Connaître les seuils et procédures de passation issus du code de la commande publiques
 - La dématérialisation des achats publics appliquée aux marchés de travaux
 - Les différents documents et leur hiérarchisation
-

Identifier les rôles et responsabilités des intervenants

Assurer une bonne rédaction du marché

- Quels sont les écueils à éviter dans l'exécution du marché

- Connaître le contrôle des prestations et la mission du maître d'œuvre
- Pratiquer la modification des marchés en cours par des avenants
- Comment prévenir tout incident de paiement

Comment conclure un marché public de travaux

Identifier les étapes et points de vigilance pour se prémunir en cas de litiges

Module 4 - 2 jours

Le CCAG en pratique

Connaître le rôle, le pouvoir et les prérogatives des divers intervenants et acteurs

- Groupements, sous-traitance, délégation de maîtrise d'ouvrage, découpage des missions de maîtrise d'œuvre

Structurer les relations entre les acteurs

- Connaître les modes de communication à utiliser
 - Quels sont les renseignements et documents à fournir par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre
 - Les ordres de services
-

Réussir le bon déroulement de chantier à chaque étape : de la préparation à la réception

Cerner les droits et obligations des partenaires du chantier

- Maîtriser le paiement
 - Respecter les délais et prolongations éventuelles
-

Identifier les différents types de décomptes et de paiements

Prévenir et gérer les différends

Module 5 - 1 jour

Mettre en place des marchés de conception-réalisation

Comprendre le processus de conception-réalisation et évaluer les opportunités d'y recourir

- Rappel des règles du livre IV du Code de la commande publique
-

Délimiter les rôles et attributions des principaux acteurs du processus

- Rôle du Maître d'ouvrage et de ses assistants
- Focus sur le groupement concepteur-réalisateur : type

Maîtriser le déroulement du processus de A à Z

- Identifier les caractéristiques de la phase de programmation
- Comment s'effectue l'exécution du marché : les études, le chantier et la réception des travaux

Assimiler les nouvelles procédures de commande en conception-réalisation

- La procédure du dialogue compétitif avec jury
- La procédure avec négociation avec jury
- L'appel d'offre avec jury

Module 6 - 1 jour

Gérer les assurances dans les marchés publics de travaux

Repérer les types d'assurances à gérer et garanties applicables à la construction et marchés de maîtrise d'œuvre

- Assurances de biens, de responsabilités, d'entreprises, personnes publiques
- Garantie biennale, décennale, parfait achèvement : leur couverture
- Quelles sont les assurances obligatoires

Les documents à joindre dans les processus de marchés publics

- Réponse
- Attestations d'assurances
- Plafond de garantie

Gérer un sinistre en cours d'exécution : les démarches à suivre

Module 7 - 1 jour

Examen de fin de cursus

La journée se décompose de la façon suivante :

- Épreuve écrite : questions de type QCM et ouvertes visant à évaluer la progression de l'apprenant en fin de cursus. La correction se fait en fin d'épreuve.
- Il est demandé au participant d'élaborer un rapport d'analyse de l'évolution sa pratique professionnelle durant le parcours de formation.
- Soutenance orale : le rapport est présenté devant jury.
- Chaque participant recevra le récapitulatif de ses notes et le certificat après obtention du niveau minimal requis.